

Chronique économique

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura**

Band (Jahr): **39 (1968)**

Heft 3

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CHRONIQUE ÉCONOMIQUE

Forte rationalisation dans la production de ciment. — Environ 4,1 millions de tonnes de ciment ont été produites en 1967 dans les 18 fabriques suisses de ciment. La production par travailleur occupé a dépassé 2200 tonnes. Elle est la plus élevée de toute l'industrie européenne du ciment. La production annuelle d'un seul travailleur suffirait à remplir 44 000 sacs de 50 kilos ou 11 trains de marchandises comportant chacun 20 wagons de 10 tonnes. Cette productivité élevée résulte des rapides progrès de la mécanisation, de la rationalisation et de l'automatisation, lesquels ont exigé, en contrepartie, des investissements correspondants qui s'élèvent à un demi-million de francs et plus par poste de travail. Des étapes décisives du processus de fabrication du ciment sont aujourd'hui assurées par un seul homme.

Stabilité du prix de l'aluminium. — En 1967, les fabriques suisses d'aluminium ont augmenté leur production d'environ 5 % ; cette dernière a ainsi atteint 72 000 tonnes. Le prix de l'aluminium est resté stable en Suisse depuis de nombreuses années. Avec 2 fr. 30 le kilo, il est resté à un niveau inchangé depuis le début de 1964. Deux tiers environ de la consommation suisse d'aluminium ont été absorbés l'année dernière par les branches de la construction (25,8 %), de la construction mécanique (21,3 %) et de l'emballage (19,9 %).

Un îlot de plein emploi. — D'après les données de l'Organisation internationale du travail à Genève, le chômage a augmenté l'année dernière dans plus de trente pays. L'on a enregistré un accroissement particulièrement fort au Danemark, en Allemagne fédérale, en Finlande, au Luxembourg et en Nouvelle-Zélande, pays dans lesquels le nombre des chômeurs a plus que doublé, ainsi qu'en Belgique, en France, en Grèce, aux Pays-Bas, en Norvège et en Suède, où l'augmentation dépasse 30 %. Il en résulte que la proportion des personnes sans travail par rapport à l'ensemble des personnes actives a atteint dans certains cas 2 %. Par rapport aux conditions suisses, un chiffre de chômeurs de 2 % signifierait que 50 000 à 60 000 travailleurs sont sans emploi. Or, en fait, il n'y a eu l'année dernière dans notre pays, en moyenne mensuelle, que 256 chômeurs complets (moins de 0,1 ‰ de la population active), auxquels s'offraient en outre de nombreuses possibilités d'emploi. Dans l'ensemble constitué par les pays industriels, la Suisse apparaît donc comme un îlot de plein emploi.

ORGANES DE L'ADIJ

Président : R. Steiner, Delémont ; vice-président : W. Sunier, Courtelary ; secrétaire : H.-L. Favre, Reconvilier ; caissier : R. Domont, Courtedoux. Bulletin : rédaction : Jean Schnetz, Delémont, bureau de l'ADIJ ; administration et publicité : Delémont.

Téléphones : président : (066) 2 15 83 ou 2 13 84 ou 2 25 81 ; vice-président : (039) 4 92 06 ou 4 91 04 ; secrétaire : (032) 91 24 73 ou 91 29 79 ; caissier : (066) 6 23 72 ou 6 17 62. Comptes de chèques postaux : caisse générale : 25-2086 ; abonnements du bulletin : 25-10213. Abonnement annuel : Fr. 10.—. Le numéro : Fr. 1.20.

Les reproductions de textes ne sont autorisées qu'avec indication de la source.